

REGLEMENT DU Challenge Off-Road de la ligue du Centre 2012 (C.O.R.C.)



ARTICLE 1 : PRINCIPE DU CHALLENGE OFF-ROAD

Le Challenge Off-Road de la ligue du Centre (CORC) consiste à établir un classement de plusieurs épreuves sportives différentes dans des disciplines de la moto tout-terrain.

Ce championnat se déroulera sur 6 épreuves :

- 2 épreuves du championnat de ligue d'enduro
- 2 épreuves du championnat de ligue d'endurance catégorie solo
- 2 épreuves de course sur prairie

Le but de ce challenge est de réunir l'ensemble des pilotes du CORC pour ne faire qu'une seule et unique catégorie sans classe d'âge ni de cylindrée.

Observation : les épreuves d'enduro et d'endurance font également partie des championnats de ligue respectifs de ces deux disciplines. Il est donc possible de participer au CORC en même temps qu'à ces deux championnats de ligue.

ARTICLE 2 : CATEGORIE

Article 2.1 : Epreuves d'enduro

Les pilotes étant tous réunis en une seule catégorie, les pilotes ligue 1 et ligue 2 du CORC seront classés uniquement sur les temps des spéciales des 2 premiers tours sans tenir compte des temps aux contrôles horaires, pénalités divers, ou autres pénalités. Toutefois il sera nécessaire de figurer sur le classement final de l'organisateur et de ne pas avoir été disqualifié par celui-ci.

Article 2.2 : Epreuves d'endurance

Afin de pouvoir départager l'ensemble des pilotes, il ne sera possible de marquer des points au CORC qu'en participant dans la catégorie solo.

La cylindrée minimum sera de 125 cc.

Article 2.3 : Epreuves de course sur prairie

Les pilotes du CORC rouleront dans les mêmes manches. Toutefois, afin de compléter le plateau, il sera admis que d'autres pilotes roulent en même temps.

De même que pour l'endurance, la cylindrée minimum sera de 125 cc.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION AU CHALLENGE

Pour participer à ce challenge, il sera nécessaire d'être titulaire d'une licence NCA et de s'inscrire avec le formulaire ci-après avant le 26 février 2012.

Cette inscription est obligatoire et gratuite.

ARTICLE 4 : CLASSEMENTS

Les points comptant pour le CORC seront attribués selon le barème suivant: 25-22-20-18-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Le classement individuel des pilotes sera établi en tenant compte de 5 meilleurs résultats de l'année.

ARTICLE 5 : PLAQUES A NUMEROS

Afin de reconnaître les pilotes participant à ce challenge, l'inscription CORC devra figurer impérativement en bas à droite des trois plaques à numéro de la moto du participant, cette inscription devant être de la même couleur que les chiffres et faire 3 centimètres de hauteur.